



ferney magazine

N° 28
FÉV/MARS
2014

DOSSIER **Dans les coulisses du marché**

www.ferney-voltaire.fr

FERNEY
VOLTAIRE



« Free style » aux Marmousets

La nouvelle salle de hip-hop aménagée dans le bâtiment historique des Marmousets sera livrée au printemps. Les menuiseries ont été posées en décembre comme ont pu le constater les membres de l'association Straight from the street lors d'une visite de chantier avec les élus de Ferney-Voltaire. De quoi réaliser une figure renversante...



Duo acoustique

Le trompettiste Erik Truffaz et le pianiste Malcolm Braff ont ravi les spectateurs du Châtelard lors de la présentation de la saison Voltaire 2014 dédiée aux 250 ans du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.



Des chênes sur la Tire

Les chênes pyramidaux – ou chênes fastigiés – ont été plantés en décembre recréant ainsi partiellement l'allée historique de la Tire. Trois cents arbres seront plantés également cette année dans le parc.



■ « Cardio » en plein air

Un espace forme extérieur a été aménagé aux abords du terrain synthétique de football sur le site du complexe sportif, avenue des sports. Cinq agrès en accès libre ont été installés : marcheur, vélo elliptique et autres appareils de musculation.



■ Noël en dansant

Une fin d'année en chantant et en dansant à l'école maternelle Calas à l'occasion d'un petit spectacle concocté pour les parents par le personnel de la mairie en charge du temps péri-éducatif. Dans la joie et la bonne humeur.



■ Tambour baroque battant

Dans le cadre du programme culturel de la ville à destination des écoles, un apprentissage à la musique ancienne était donné aux élèves de CE2 de l'école Florian par Yannick Cordou de l'Atelier. Un rythme à trois temps avec percussions.



■ Jeu de construction

Le nouveau centre de loisirs de l'école Florian prend forme comme dans un jeu de construction. La structure bois du bâtiment est aujourd'hui achevée. Le centre de loisirs sera opérationnel en septembre 2014.

> **Horaires de la mairie**

Lundi de 8h à 18h sans interruption. Du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. 04 50 40 71 21

> **Urgences**

Gendarmerie 17 / 04 50 40 50 30
Pharmacie de garde 32 37
Police municipale 04 50 28 40 40
Pompiers 18 / 04 50 40 66 84
SAMU, médecin de garde 15
Urgence médicale ou dentaire 15
Centre anti-poison – Lyon 04 78 54 14 14
Centre des grands brûlés – Lyon 04 78 61 89 50
Ambulances JMS 04 50 20 60 62
Eau (SOGEDO) 04 50 41 55 19
Assainissement (SDEI) 04 50 99 04 13

> **Hôpitaux-santé**

Hôpital Annemasse-Bonneville 04 50 87 47 47
Hôpital Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65
Hôpital de la Tour – Meyrin 00 41 22 71 91 11
Centre de soins infirmiers (cabinet ou domicile),
Maison Saint-Pierre 04 50 40 53 20

> **Déchèteries**

Péron 04 50 59 14 64
Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 09 41
Versonnex 04 50 42 74 74
Enlèvement des encombrants 04 50 20 65 86

> **Divers**

Office de tourisme 04 50 28 09 16
Centre nautique 04 50 40 78 73
Cinéma Voltaire 04 50 40 84 86
Bibliothèque pour tous – Maison Saint-Pierre,
rue de Genève – Lundi et mercredi 15h30-18h30,
jeudi 16h-19h, samedi 9h30-12h

> **Permanences**

La Cimade vous reçoit

Accueil des sans-papiers tous les vendredis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. Informations : 06 70 09 38 98

Permanences retraite

La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – la CARSAT – reçoit dans les locaux de la Cité administrative Simone Veil, Groupement des Transfrontaliers, 62 rue de Genève, 01630 Saint-Genis-Pouilly. Accueil les 2^e, 4^e et 5^e mardis de 9h à 12h en accueil tout venant et de 14h à 17h sur rendez-vous. Appeler le 3960 d'un poste fixe (prix d'un appel local), 0033 (0) 971 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale.

CARSAT

Les assistantes sociales reçoivent le 2^e et 4^e jeudi du mois de 9h à 12h. Maison Saint-Pierre, rue de Genève. Toujours sur rendez-vous – 04 57 94 10 10 Mme Coedes.

Ni putes ni soumises – Pays de Gex

Le comité Ni putes ni soumises – Pays de Gex accueille le public au bureau des permanences situé derrière l'arrêt de bus F, Ferney-Voltaire-Mairie. Conseil, lundi et vendredi, 9h-11h et accueil convivial, lundi et vendredi 11h-16h, mardi, mercredi, jeudi 12h-16h. Informations : Blandine Charrue, 0033 (0) 6 79 77 08 94, npns.ferney-paysdegex@free.fr

Retrouvez toutes les permanences sur www.ferney-voltaire.fr

Brèves ville

> **Le marché, le mercredi aussi**

Le marché des Délices a repris son rythme après un mois de trêve hivernale en janvier. Il se tient dans la partie pavée de la Grand'rue chaque mercredi de 8h à 12h30. Ce petit marché convivial de proximité s'est peu à peu étoffé pour rassembler aujourd'hui sept commerçants dont deux nouveaux arrivés depuis un an. Le chaland dispose d'un poissonnier, d'un boucher bio, d'un vendeur de fruits et légumes, d'un charcutier, d'un vendeur de plats cuisinés à emporter et d'un stand de miels.

> **Portes ouvertes à la cité internationale**

La cité scolaire internationale organise une journée portes ouvertes particulièrement destinée aux parents des élèves de troisième, CM2 et maternelle ou primaire dans le cadre du dispositif d'accueil en sections internationales. Visite des locaux, présentation des enseignements (options, enseignements d'exploration, sections internationales du CP à la Terminale), activités des associations sportives et socio-culturelles. Samedi 5 avril, 9h-12h, Cité internationale, avenue des sports.

Informations : 00 33 (0) 4 50 40 00 00

> **Inscriptions scolaires**

Les familles pourront procéder aux inscriptions scolaires (maternelle et élémentaire) et périscolaires (cantine, centre de loisirs, temps péri-éducatif) après les vacances de printemps, courant mai. Sont concernés, les enfants nés en 2011 ou qui seront inscrits pour la première fois à Ferney-Voltaire en cas d'emménagement récent. Les dossiers pourront être retirés en mairie ou téléchargés sur le site internet de la ville, www.ferney-voltaire.fr

> **En bus au pied des pistes**

Des navettes permettent de rejoindre les stations de ski des Monts-Jura depuis le Pays de Gex (Gex et Saint-Genis-Pouilly) au tarif de 2 € l'aller-retour. Correspondance depuis Ferney-Voltaire avec la ligne F à l'arrêt Gex-poste. Elles fonctionnent pendant la période d'ouverture des stations. Trois départs et trois retours sont planifiés les samedis et dimanches de janvier, février et mars et du 1^{er} au 17 mars 2014 tous les jours. Les horaires et tous les tarifs sont disponibles sur www.ferney-voltaire.fr

Informations : Syndicat mixte Monts-Jura, 00 33 (0) 4 50 42 45 77

> **Journée des femmes**

La ville organise une soirée spéciale à l'occasion de la Journée des femmes. *Il était un piano noir, Mémoires interrompus de Barbara*, est une lecture-spectacle présentée par la compagnie La puce qui renifle. Un hommage tout en délicatesse à la longue dame brune, proposé en partenariat avec le comité NPNS Pays de Gex (buvette) et Contacts Cultures Cuisines (petite restauration). Samedi 8 mars, salle du Levant, ouverture des portes 19h, entrée libre.

Informations : Catherine Canivet, 00 33 (0) 4 50 40 18 56

> **Festival du film vert**

Organisé par l'association Eco-pratique, le Festival du film vert se déroulera au Cinéma Voltaire du 19 au 23 mars.

Informations : www.festivaldufilmvert.fr

> **Concessions funéraires**

Chaque année, la police municipale procède à l'inventaire des concessions funéraires afin d'engager une procédure de reprise de concession lorsque le délai contractuel ou légal est dépassé. Les familles qui ont la charge de l'entretien des concessions funéraires doivent en effet s'assurer de leur renouvellement, si elles le souhaitent, dans un délai de deux ans après sa date d'échéance. Les titulaires des concessions échues ou arrivant à échéance dans les deux ans, sont priés de se faire connaître auprès de la police municipale.

Informations : 00 33 (0) 4 50 28 40 40

■ état civil

Naissances

- LIABOT Lenny, Daniel, Yves le 17 novembre 2013
- CHEKIR Meryem, le 18 novembre 2013
- BRIK Adam, le 26 novembre 2013
- MICHELS Vasilij, August, le 27 novembre 2013
- ABOUDOU ALI Mayanour, le 8 décembre 2013
- EZZARATI Anas, le 9 décembre 2013
- EL IRARI Ishaq, Mohamed, le 14 décembre 2013
- BEN HAMADI Maram, le 18 décembre 2013
- VELOU Asma, le 20 décembre 2013
- GUTIERREZ BOTTEGHI Iris, Sara, le 3 janvier 2014
- BOURQUIA Naïm, le 4 janvier 2014
- MEJRI Syrine, le 7 janvier 2014
- GASMI Selma, le 10 janvier 2014

Décès

- AGHA BABA Liliane (veuve THIRY), le 7 décembre 2013
- SIEBER Paul, Ernest, Germain 19 décembre/2013
- CHAMBRE Anaïs, Léontine, le 21 décembre 2013
- ANNE Berthe, Gilberte, Emilienne (veuve TISSOT), le 26 décembre 2013
- NATALE Angelo, le 28 décembre 2013
- ALLIOD Alice, Marie (veuve DUPRAZ), le 31 décembre 2013
- MAMAY M'hamed, le 5 janvier 2014
- DEBNATH Rony, le 10 janvier 2014



Tous les atouts de notre ville se sont mis en place au fil du temps.

Cela démarre avec Voltaire, alors urbaniste et entrepreneur, puis, après une très longue période de somnolence, avec l'arrivée des organisations internationales, du CERN, de l'extension de l'aéroport et de toutes les activités générées par ces différents moteurs économiques...

À l'époque, les différents élus n'ont pas attendu que la belle destinée de leur ville s'écrive toute seule. Ils ne sont pas restés recroquevillés sur leur village. Ils ont su voir et prévoir. Ils ont su préparer l'accueil des populations nouvelles qu'ils attendaient.

Les premiers ont ouvert la ville à l'urbanisation en crevant les immeubles pourtant voltairiens de la Grand'rue. Ils ont créé les quartiers résidentiels et sociaux que nous connaissons aujourd'hui.

Les suivants, tout aussi audacieux, et portés sans doute par le goût de l'innovation, ont su répondre présent pour la création d'un lycée international largement financé par la commune bien que hors de portée de ses moyens.

Pari tenté, pari gagné bien que très controversé à l'époque.

Aujourd'hui, les élèves du lycée et collège international sont une fierté pour la ville.

Puis, ce fut le projet de conservatoire de musique et de danse, également difficile à porter pour une commune si petite et aux ressources limitées par les investissements lourds déjà consentis. Mais les élus y ont cru. Ils ont pensé qu'accueillir des habitants du monde entier requerrait des équipements hors du commun.

Ce fut fait et là encore avec le succès que nous connaissons. Le conservatoire compte aujourd'hui plus de 500 élèves et propose dorénavant une discipline supplémentaire, l'art dramatique. Il s'est aussi ouvert aux plus jeunes des classes élémentaires communales. Ce fut, ensuite, la piscine. Equipement sportif indispensable à côté d'un collège et d'un lycée international. Les élus ont osé et sont parvenus surmonter les difficultés financières.

Ferney-Voltaire avait su, avant tous, prendre son destin en main, prévoir et oser.

Je veux ici remercier ces hommes et ces femmes qui ont eu confiance dans leur ville et dans sa capacité à entreprendre.

*François Meylan, maire de Ferney-Voltaire
Extrait du discours prononcé le 10 janvier 2014.*

_Quelques minutes avant le prononcé du traditionnel discours des vœux du maire à la population, le 10 janvier 2014.

Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : François Meylan.
Responsable de la publication : Christine Franquet.
Rédacteur en chef : Alexandre Dhordain.
Maquette et mise en page : bienvenue-sur-mars.fr
Photo couverture : *Entre les cèdres* © Alexandre Dhordain
Crédit photos : Alexandre Dhordain, Isabelle Lawrence
Ont participé à ce numéro : Alexandre Dhordain, Christine Franquet, Isabelle Lawrence.
Impression : imprimerie Press Vercors, imprimé sur cyclus print (papier 100 % recyclé) avec des encres végétales. Imprimeur **certifié Imprim Vert**, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, **protection de l'environnement**. Tirage à 7 000 exemplaires.

INSTANTS VOLÉS

_02

ÉTAT CIVIL-BRÈVES

_04

PROJETS & ACTIONS

06_Quelles orientations budgétaires pour 2014 ?

MAIRIE À LA LOUPE

07_Dans les cuisines de Bourg Traiteur

DOSSIER

08_Dans les coulisses du marché

DÉMOCRATIE LOCALE

12_Expression politique

13_Dialogue & débats

CULTURE & PATRIMOINE

14_Fête à Voltaire 2014, c'est déjà parti !

_Saison Voltaire, demandez le programme !

PORTRAITS

15_Johan Claude_Le jour où... de Sylvain Zbinden

ENTRETIEN AVEC...

16_Martine Verne, directrice de l'ADAPA et Anita Boulas-Chardon, responsable de secteur

Quelles orientations budgétaires pour 2014 ?



Conformément à la loi, le conseil municipal a débattu, en janvier, des orientations budgétaires pour 2014.

Malgré un contexte économique difficile, des marges de manœuvre existent pour la commune. Tel est le principal enseignement de la présentation des orientations budgétaires pour 2014 effectuées lors du conseil municipal du 7 janvier 2014.

Le contexte, c'est d'abord un désengagement financier de l'État dans son soutien aux collectivités territoriales: -2,7 % au niveau national pour les dotations, soit 1,5 milliard d'euros de moins pour les collectivités territoriales. C'est ensuite une contribution toujours plus importante demandée à la ville de Ferney-Voltaire pour soutenir les communes moins riches dans le cadre du mécanisme dit de « péréquation ». La contribution au Fonds national des ressources fiscales intercommunales et communales qui s'élevait à 7 177 € en 2012 puis 40 746 € en 2013 devrait être de l'ordre de 70 000 € en 2014. Ensuite, la revalorisation des valeurs locatives, décidée chaque année par l'État, sera deux fois moins importante qu'en 2013.

Ces perspectives négatives seront contrebalancées en 2014 par des recettes communales qui restent dynamiques. L'augmentation de la population apportera d'abord des recettes fiscales supplémentaires. La compensation financière genevoise sera, par ailleurs, en augmentation de 181 000 €, soit 3 188 690 € (+6 %), du fait d'un nombre plus important de frontaliers demeurant à Ferney-Voltaire. Les revenus issus des immeubles seront en forte augmentation grâce à la perception des loyers des baux commerciaux du secteur de la Poterie sur les parcelles récemment acquises par la ville avec l'aide de l'EPF (Établissement public foncier) de l'Ain. La commune pourra ensuite compter en 2014 sur le soutien financier indéfectible de ses partenaires – Communauté de communes du Pays de Gex, Conseil général de l'Ain et Région Rhône-Alpes – en direction de sa politique culturelle.

Enfin, avec de meilleures rentrées fiscales qu'attendues et une bonne maîtrise des charges à caractère général, l'année 2013 s'est bien terminée. Le compte de résultat 2013 affiche, en effet, un excédent de plus d'un million d'euros (contre 775 000 € attendus).

Côté dépenses de fonctionnement, l'augmentation ne devrait être que de 2 % en 2014, principalement due à l'augmentation des charges de personnel (+5 %). La masse salariale sera en effet impactée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires,

En chiffres

+ 1 125 499 €
le montant de l'excédent de l'exercice 2013.

• **943 €**, la dette de la ville par habitant en 2014 contre **981 €** en 2008.
En moyenne nationale pour une ville de la même taille **1106 €**.

• **8654 habitants** population INSEE au 1^{er} janvier 2014.

la revalorisation nationale de la rémunération des agents de la catégorie C et la hausse des cotisations sociales.

Le remboursement des intérêts de la dette continuera de décélérer. Il sera de 331 000 € en 2014 contre 358 000 € en 2013.

Avec un budget de fonctionnement maîtrisé, les marges de manœuvre existeront pour financer le volet investissement. Cela permettra d'abord de rembourser le capital des emprunts de la ville d'un montant de 971 000 € en 2014. L'achèvement de la plupart des grands projets de la mandature déjà financés sera ensuite la priorité: conservatoire, aménagement du parc de la Tire, agrandissement du groupe scolaire Florian, réhabilitation du bâtiment historique des Marmousets, réalisation des potagers urbains.

Une inscription de crédit pour la maison des cultures de 4 520 000 € est aussi prévue pour 2014. Pour cela, une ligne d'emprunt estimé entre 3 et 4 millions d'euros sera nécessaire. Le budget sera soumis au vote du conseil municipal en mars.

> Le budget de fonctionnement

regroupe les dépenses régulières nécessaires au fonctionnement des services communaux, tels que les salaires, les frais généraux et les intérêts de la dette.

> Le budget d'investissement

regroupe les opérations non renouvelables chaque année qui se traduisent par une modification du patrimoine de la collectivité: acquisitions de bâtiments, de terrains ou de matériel... Il inclut aussi le remboursement du capital des emprunts.

TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION

Comme en 2009, 2011, 2012 et 2013, les taux communaux d'imposition n'augmenteront pas en 2014.



Dans les cuisines de Bourg Traiteur

Le nouveau prestataire de restauration scolaire des écoles Jean Calas et Florian a ouvert ses portes à Ferney Magazine. Suivez le guide...

Avant de pénétrer dans les 800 m² du laboratoire, Claire Lecointe, responsable « restauration collective » de Bourg Traiteur, tend à chaque visiteur une blouse blanche, une charlotte et des couvre-chaussures à usage unique. Sécurité alimentaire oblige, la visite ne se fera pas sans.

Le laboratoire est organisé selon le principe de la marche en avant. Cette règle d'hygiène consiste à créer dans une cuisine un circuit par lequel les marchandises « propres » ne peuvent emprunter le circuit que suivent les marchandises « sales », ni revenir en arrière, depuis la livraison des marchandises jusqu'à la zone de départ des plats confectionnés.

Équipés de nos blouses blanches, charlotte sur la tête, nous pénétrons d'abord dans la partie « souillée » du laboratoire, à savoir la zone de stockage des marchandises, à quelques mètres du quai de déchargement.

Ici, les marchandises sont comptabilisées et étiquetées pour permettre la traçabilité obligatoire des lots. Elles sont ensuite stockées au froid dans des réfrigérateurs spécifiques : un pour les BOF – comprendre beurre, œuf, fromage –, un pour les légumes, un autre pour la viande et un dernier pour les déchets.

Couvre-chaussures aux pieds, nous passons ensuite dans la partie « propre » du laboratoire. La première zone de travail est une petite salle

dédiée à la confection de la charcuterie. Deux cuisiniers s'affairent devant leur plan de travail. Dans son prolongement, une salle plus grande apparaît, c'est le local cuisine avec ses trois fours de cuisson. En son centre, deux cuisiniers achèvent la découpe de blancs de poulet soigneusement braisés. Au-dessus d'un large bac gastro, un autre égrène la semoule de blé dur destinée à la fabrication d'un taboulé. Plusieurs marmites fument sur le piano de cuisson tandis qu'une bisque de homard est en préparation dans la sauteuse. Ici, les cuisiniers de l'entreprise ont la particularité de travailler aussi bien pour la partie « traiteur » (cocktails, mariages, événements d'entreprise) que pour la partie « restauration collective » (restauration scolaire et entreprise). Une polyvalence, gage de savoir-faire et de qualité pour les assiettes des écoliers.

Dans une petite salle adjacente destinée à l'épluchage des légumes, un cuisinier termine la découpe des ingrédients pour le taboulé : tomates, oignons blancs, poivrons rouges et menthe fraîche. Un autre épluche d'imposantes pommes de terre. À l'exception de certains fruits et légumes destinés à la partie traiteur, tous ceux utilisés pour la restauration collective sont exclusivement de saison. Les légumes sont frais et 95 % d'entre eux proviennent de fournisseurs et producteurs locaux. La viande provient, elle, des abattoirs de Bourg-en-Bresse.

« La quasi-totalité de notre cuisine est faite maison »

En chiffres

- 25, le nombre d'années d'existence de l'entreprise.
- 44, le nombre de salariés.
- De 4000 à 4300, le nombre de repas scolaires réalisés par jour.

« Nous travaillons de manière artisanale dans le sens noble du terme », précise Claire Lecointe. « Nous n'utilisons jamais d'arômes artificiels et la quasi-totalité de notre cuisine est faite maison, même nos fonds de sauce. » Exception faite du cordon bleu, réclamé par les enfants, dont la préparation exige un temps trop important en cuisine.

La dernière zone du laboratoire est séparée par un rideau électrique. Une fois passée, la température du laboratoire devient plus fraîche. Et pour cause, ici, les plats cuisinés sont gardés au froid après avoir été passés dans les cellules de refroidissement permettant, comme l'exige la réglementation, de les descendre en température à +10 degrés en moins de deux heures. Une procédure faite pour éviter le développement de bactéries. Dans cette grande salle, la nourriture est soigneusement dressée dans de larges barquettes en polypropylène qui sont ensuite thermoscellées et étiquetées. Sur l'étiquette, se retrouvent la date de fabrication, la date limite de consommation (3 jours) et une consigne pour le réchauffage du plat. Les plats sont confectionnés la veille pour être consommés le lendemain.

Vient ensuite la phase de préparation des caisses pour l'expédition des repas avant dépose sur le quai de départ, dernière zone du laboratoire, où attendent les camions de l'entreprise. Ce sont deux chauffeurs qui livrent ensuite toute la semaine les écoles de Ferney-Voltaire et d'autres communes du Pays de Gex.

Dans les coulisses du marché

Chaque samedi, le marché de Ferney-Voltaire attire bien au-delà des limites de la ville. Zoom sur ce rendez-vous ferneysien incontournable.

LE MARCHÉ EN CHIFFRES

- _ **105 commerçants** (alimentaire) dont une dizaine de producteurs, 70 abonnés
- _ **100 commerçants** (produits manufacturés), 50 abonnés
- _ **1 stand démonstrateur**, 37 jours de présence
- _ **2 stands associations**, 50 jours de présence

Recette annuelle communale **100 000 €** (emplacements et accès à l'électricité).



La renommée de la ville

Depuis les trente dernières années, en arrivant dans le Pays de Gex, qui n'a pas choisi de s'installer de préférence à Ferney-Voltaire pour profiter, tous les samedis, de son grand marché? Ils sont nombreux les futurs habitants à d'abord être attirés par le charme de ce rendez-vous coloré qui regroupe une multitude de commerçants et producteurs venant – parfois de très loin – pour vendre leurs marchandises. Ces nouveaux arrivants partagent avec les Ferneysiens déjà installés un enthousiasme pour ce lieu de rencontre et d'échange incontournable.

Le marché du samedi attire d'ailleurs le chaland bien au-delà des limites de la ville. On peut y croiser des curieux, des gourmands et des gourmets. Ils viennent des communes gessiennes, de Haute-Savoie ou de Suisse voisine. Il suffit de jeter un œil aux différentes plaques minéralogiques des véhicules stationnés, ici et là, le samedi matin, pour vérifier l'origine très diverse des visiteurs. Le marché est d'ailleurs souvent synonyme de cohue automobile autour du centre historique. « *C'est un marché merveilleux avec une belle clientèle à la fois française et suisse qui dispose d'un pouvoir d'achat supérieur à bien d'autres régions* », résume un commerçant présent chaque samedi depuis trente ans.

À en croire les anciens, ce ne fut pas toujours le cas. Ils n'étaient pas très nombreux les commerçants dans les années 1970. « *Pas plus de quatre ou cinq* », se souvient l'un d'entre eux... L'arrivée du CERN, des organisations internationales et le développement urbanistique de l'agglomération genevoise ont permis au marché de Ferney-

Voltaire de prendre, petit à petit, la dimension que nous lui connaissons aujourd'hui.

Le périmètre du marché n'a pas changé depuis plusieurs années. La partie alimentaire se déploie autour de la mairie et le long de l'avenue Voltaire jusqu'à la statue. La partie non alimentaire démarre, elle, avenue Voltaire après la statue en direction de l'avenue du Jura, ainsi que dans la Grand'rue, de l'hôtel de police municipale jusqu'à la fontaine du Patriarche. Depuis toujours, le marché est régi par un règlement voté par le conseil municipal. Les commerçants non sédentaires y sont très attachés. Ils sont d'ailleurs très attentifs à son bon respect. Et pour cause, ce règlement prévoit – entre autres – la gestion de la liste d'attente pour les emplacements des stands des abonnés. Et c'est peu dire qu'ils sont très convoités.

« Un dialogue constant avec les commerçants non sédentaires et les producteurs »

Seul le maire a le pouvoir de passer outre le règlement. Il ne le fait qu'en de très rares occasions. La dernière fois, ce fut en 2010, quand il accorda, dans l'intérêt de la population et du marché, une place prioritaire à un boucher qui pouvait ainsi succéder à celui tout juste parti à la retraite. Le règlement évolue aussi sous l'action des élus dont le rôle est de veiller au bon fonctionnement du marché. Depuis peu, un espace situé sous les cèdres de la mairie est ainsi réservé aux producteurs, selon le souhait de la municipalité de promouvoir la vente de produits locaux. La longueur maximum des stands a aussi été réduite, passant de 18 à 12 mètres pour favoriser la diversité des étals. Ces évolutions passent par un dialogue constant avec les commerçants non sédentaires et les producteurs afin de garantir la pérennité du marché.

Une organisation au cordeau

Derrière l'effervescence hebdomadaire, il existe une mécanique bien huilée qui s'appuie sur le règlement du marché voté par le conseil municipal. Celui-ci fixe les règles en matière d'occupation des emplacements, d'hygiène et de propreté, mais aussi décrit le mode de fonctionnement avec les services de la ville et les élus. C'est au sein de la commission paritaire, qui se réunit au moins une fois par an, que sont prises les décisions relatives à l'organisation du marché. Celle-ci est présidée par le maire et deux élus du conseil municipal. Les commerçants y sont représentés par six délégués, membres d'un syndicat de commerçants non sédentaires ou affiliés à la MSA (Mutualité sociale agricole) pour les producteurs. Au quotidien, les commerçants s'adressent au service des marchés, dépendant de la police municipale, également représenté à la commission paritaire. Les commerçants sont abonnés, selon leur ancienneté et leur fidélité, ou passagers. La commission d'attribution, une fois par an, a pour rôle de réattribuer les places d'abonné libérées, en s'appuyant sur la liste d'ancienneté pour déterminer les priorités.

Il est 6 heures du matin, les marchands terminent l'installation de leurs étals.

Le marché, une passion non sédentaire

Il ne fut pas simple de choisir parmi la centaine de commerçants non sédentaires et de producteurs qui font vivre et prospérer, grâce à leur savoir-faire, le marché de Ferney-Voltaire. Pour la bonne bouche, voici une galerie de portraits représentatifs, résolument non exhaustive.



Stéphane Caron, boucher

Il est une heure du matin. Stéphane Caron quitte le petit village de Samoëns en Haute-Savoie pour rejoindre son atelier de Bonneville où il travaille et découpe sa viande. Le temps de récupérer sa marchandise, il arrive tous les samedis à quatre heures du matin à Ferney-Voltaire. Il lui reste alors quelques heures pour préparer son étal et bien présenter sa marchandise. Le monde des marchés, il ne le connaissait pas voici cinq ans. Il était autrefois boucher sédentaire et restaurateur. Cela fait trois ans qu'il a succédé au précédent boucher non sédentaire, parti à la retraite. « J'ai eu la chance d'être recommandé par lui auprès des maires des trois communes où je travaille aujourd'hui : Divonne, Ferney et Collonges-sous-Salève », explique Stéphane Caron. La bienveillance des élus pour un métier traditionnel en voie de disparation lui a permis de bénéficier d'un droit de priorité pour poursuivre l'activité de son prédécesseur. Sur le marché, il se fait fort de proposer une belle viande qui a attendu suffisamment longtemps pour devenir tendre et savoureuse car délestée de toute son humidité. « Quand vous achetez un steak de 100 grammes, après cuisson, il fait toujours 100 grammes... » Avis aux amateurs !

Véronique et Alain Charmot, fromagers

La fromagerie Charmot est une institution sur le marché. Cela fera bientôt trente ans que Véronique et Alain Charmot proposent des produits d'excellence : beaufort, comté, brie aux truffes, fromage de brebis façon reblochon... « Notre maison a toujours fait les marchés. À une époque, nous étions devenus sédentaires mais depuis 1986, nous avons refait le choix de faire uniquement les marchés », explique M. Charmot. Aujourd'hui, il ne fabrique plus, il fait fabriquer. Mais il affine toujours, dans sa cave, une grande partie des fromages qu'il propose à sa clientèle fidèle. Son emplacement, le long de la mairie, n'a pas changé depuis 30 ans. « Ferney-Voltaire, c'est notre vie. C'est une façon de travailler très conviviale. Un lieu où nous pouvons faire un travail très professionnel », souligne-t-il tout en appelant la municipalité à une plus grande sélection dans le choix des commerçants non sédentaires. « Tous n'ont pas assez le souci de la qualité », déplore-t-il. Son conseil pour durer ? Proposer de bons produits à un juste prix. Par respect du client et par amour du travail bien fait.



ÉRIC PISANI, MISSION DÉLÉGUÉ

L'homme souriant et à l'accent chantant tient un commerce de fruits frais de saison et fruits secs en hiver sur le marché depuis 1987. Il accorde une grande importance à l'évolution de sa profession et son activité, et s'y implique notamment en tant que délégué du syndicat des commerçants non sédentaires de Haute-Savoie, dont il est aujourd'hui le vice-président. Son rôle, comme celui des cinq autres délégués, est de permettre une bonne collaboration avec la commune. Le maintien d'un commerce de boucherie ou encore la représentation des producteurs dans la commission paritaire, sont quelques événements qui, récemment, ont permis au marché de Ferney-Voltaire de maintenir, voire d'augmenter, sa diversité et par conséquent son attractivité. Il se fait néanmoins porte-parole de certains commerçants non sédentaires qui regrettent la décision de la municipalité de réserver des places aux producteurs non abonnés. Ils estiment que la règle doit être la même pour tous.





Édith Chevalier-Renaudin, maraîchère

L'automne est la saison préférée d'Édith Chevalier-Renaudin. Et pour cause, c'est l'époque où elle peut proposer tous les fruits d'automne mais aussi tous les légumes d'été encore disponibles. À la tête d'une petite exploitation agricole située près d'Annemasse, la maraîchère dispose d'un verger d'une dizaine d'hectares, d'un potager et d'une cinquantaine de vaches laitières. Une partie de sa production est vendue dans un magasin créé sur son exploitation, l'autre partie sur les marchés de Thonon, de Bonneville et de Ferney-Voltaire depuis 22 ans. Son potager ne donnant que l'été, elle s'approvisionne aussi en fruits et légumes auprès de quatre maraîchers locaux. Tous les samedis, cinq vendeurs l'accompagnent pour assister et conseiller la clientèle. Depuis peu déléguée des producteurs, Édith Chevalier-Renaudin salue l'intérêt des élus de Ferney-Voltaire pour le bon fonctionnement du marché. « *Le groupe de travail est intéressant. Nous avons l'impression d'être écoutés* », souligne-t-elle. Un rôle qui lui permet aussi d'assister d'autres producteurs peut-être moins rodés au fonctionnement du marché.



Raphaël Parisot, reproducteur de clés

La première fois que La Clé du marché est apparue à Ferney-Voltaire, c'était de 1974 à 1976. « *À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de commerçants* », se souvient Raphaël Parisot qui gère avec Monique, son épouse, ce service non sédentaire de reproduction de clés. Son activité a débuté à Oyonnax. Lassé de son travail dans une usine de pneumatiques, Raphaël Parisot a l'idée de se lancer en regardant par la fenêtre. Il habitait au-dessus du marché... Après Oyonnax, Saint-Claude, Meximieux et d'autres, le marché de Chambéry aura jusqu'en 1987 leur préférence. Ensuite, c'est à Ferney-Voltaire que le couple choisit d'exercer pour se rapprocher de sa famille. La liberté que procure ce mode de vie fait que même s'ils ne sont plus si jeunes, ils continuent. Le camion magasin arrive tous les samedis vers 8 heures. Auparavant, ils possédaient une remorque. « *Pour le commerce, c'est mieux que le camion car vous êtes à hauteur du client mais c'est bien moins confortable* », précise Monique Parisot. Ils aiment le contact avec les clients même si ces derniers ne reviennent que tous les 15 ans en moyenne...

Florian Cellier, poissonnier



Bars de ligne, soles, dorades royales, calamars, huîtres Gillardeau... L'immense étal de Cellier Flau Marée longe la mairie de Ferney-Voltaire, tous les samedis, depuis 1984. Commerçants non sédentaires depuis trois générations, les Cellier ont pris pied en ville à une époque où l'offre en produits de la mer était peu abondante. Aujourd'hui, l'entreprise familiale – avec Florian à sa tête – est présente sur sept marchés répartis entre Ferney-Voltaire et Megève. « *Nous travaillons trois jours par semaine : les vendredis, samedis et dimanches. Le dimanche soir, nous n'avons plus de poissons* », explique Josette Cellier, sa maman. D'où vient la pêche proposée? Principalement du marché de Rungis, près de Paris, où Florian – ou parfois encore son père – se rend chaque jeudi pour choisir la marchandise. Ce sont les arrivages de petits bateaux français qui sont privilégiés. Des bateaux qui ne sortent pas plus de 24h en mer, garantissant une fraîcheur optimale du poisson. L'approvisionnement est complété le samedi matin par un arrivage en direct de la criée de Sète. Là encore, fraîcheur garantie. Les Cellier travaillent aussi avec des pêcheurs du Léman pour le plus grand bonheur des amateurs de perches du lac.



RENÉ RAYAPPAN, MISSION PLACIER

La police municipale compte deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) – René Rayappan et Matthieu Bourlard – dont une des missions consiste à assurer la bonne organisation du marché. À tour de rôle, ils traitent les demandes des commerçants dont ils vérifient l'identité et l'inscription au registre du commerce. En qualité de régisseur, le placier est habilité à percevoir les droits dus pour les emplacements, mètres linéaires et électricité. Tous les samedis, l'un des deux – accompagné d'un policier municipal – est au rendez-vous, dès 7h, pour attribuer les places aux commerçants non abonnés. Il veille au bon respect du règlement intérieur du marché : règles d'hygiène et de propreté, tenue des stands, conservation et protection des denrées alimentaires et nettoyage. Enfin, les deux ASVP sont les interlocuteurs privilégiés des commerçants et transmettent leurs demandes aux services et élus municipaux.

■ expression politique

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

Liste Ferney-Voltaire pour tous

Ferney : les illusions perdues et le temps gâché

Lors de la campagne électorale de 2008, le maire avait promis d'être utopiste. Il a pour une fois tenu sa promesse. Coopératives de copropriétaires, centrale de méthanisation des déchets végétaux, pédibus pour conduire les enfants à l'école, tout et n'importe quoi avait été promis. Est-il besoin de préciser qu'aucun de ces projets illusoire n'a vu le jour ?

Tout le temps consacré à ces chimères n'a pu l'être aux projets essentiels dont les Ferneyiens attendaient la réalisation. La rénovation du parc de logements sociaux ? Les habitants du quartier des Tattes sont bien placés pour savoir que rien ne sera fait sauf s'ils acceptent une hausse de loyer. La construction du parc de l'allée de La Tire ? Elle est toujours en chantier alors que les peupliers ont été abattus en octobre 2008. Ce n'est pourtant pas très difficile de planter quelques arbres... La maîtrise du développement urbain de Ferney ? Le PLU a été annulé par décision de justice. Les élus n'ont cessé de travailler à tous ces projets sans aboutir à aucun résultat concret.

Cette mandature aura été celle des illusions perdues pour la majorité (dont de nombreux élus ne se représenteront pas), du temps gâché et, surtout, d'un Ferney à l'abandon, sans réalisations effectives ni développement cohérent. Il appartiendra aux citoyens de se prononcer sur ce bilan lors des élections municipales de mars prochain.

Daniel Raphoz, Christophe Paillard, Valérie Mouny, Pierre-Marie Philipps

Liste Ferney, une ambition partagée

Aucune contribution de cette liste n'a été reçue dans le temps imparti.

Raymond Michaut et Ghislaine Yoffou-Orieux

Liste J'aime Ferney

Ferney-Voltaire, à la recherche de son avenir

Le 23 mars prochain, voire le 30 mars (2^e tour), la mandature municipale 2008-2014 aura vécu et une nouvelle ère s'ouvrira pour Ferney-Voltaire et pour tous les Ferneyiens, à condition bien sûr que François Meylan ne soit pas reconduit dans les fonctions de maire.

À écouter le mécontentement grandissant de tous les Ferneyiens, à entendre leurs doléances justifiées, il y a tout lieu de penser que les années François Meylan s'arrêteront au soir du scrutin, tant le bilan du maire est déplorable.

Pour illustrer ce bilan calamiteux, je me bornerai à donner deux exemples : Le premier concerne l'allée et le parc de la Tire. Le 3 septembre 2008, François Meylan a donné le top départ de l'aménagement de cet espace chargé d'histoire. Six ans plus tard, le projet est toujours en friche. Et au dernier Conseil municipal du 7 janvier, il nous apprend qu'il y a une facture de 400 000 euros à honorer et qu'il va falloir emprunter 1 000 000 d'euros pour terminer les travaux. Cette conduite des affaires est inacceptable.

Le deuxième exemple est tout aussi parlant. L'endettement est de 943 euros par habitant selon les propos du maire PS sortant énoncés lors de ses bons vœux aux Ferneyiens, le 10 janvier 2014. Cette gabegie, alors qu'aucun projet structurant n'a été réalisé, est intolérable.

Il ne s'agit pas ici d'accabler l'homme, au demeurant d'un abord agréable, mais de dire haut et fort que le maire PS sortant, qui a vraisemblablement tout donné, est à bout de souffle et que les Ferneyiens n'ont plus rien à attendre de lui et de sa majorité municipale ankylosée.

Le moment est venu de tourner la page avec détermination de la plus mauvaise de ces dernières mandatures, avec le regret d'avoir perdu six ans, sachant que reconduire le maire PS sortant, c'est accepter de facto une hausse brutale des impôts locaux.

Christian Landreau



Élections municipales, quelle nouveauté ?

Les 23 et 30 mars prochains, les habitants inscrits sur les listes électorales seront appelés aux urnes pour les élections municipales. Ils éliront les 29 conseillers municipaux pour un mandat de six ans, au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours. Nouveauté en 2014, les électeurs désigneront au cours de ce même scrutin les conseillers communautaires, pour un mandat de même durée. Pour Ferney-Voltaire, ils seront au nombre de cinq et représenteront la population à la Communauté de communes du Pays de Gex qui rassemble les 27 communes du territoire gessien. Ainsi, sur le bulletin à glisser dans l'urne, figureront deux listes. L'une constituée des 29 candidats aux sièges de conseillers municipaux et l'autre liste, de sept noms, cinq candidats aux sièges de conseillers communautaires et deux suppléants, obligatoirement issue de la première liste. Ces deux listes sont indissociables et non modifiables. Elles respecteront, dans les deux cas, le principe de parité, avec en alternance une femme un homme ou inversement. Pour mémoire, les Français et ressortissants de l'Union européenne de plus de 18 ans peuvent voter aux élections municipales s'ils sont inscrits sur les listes électorales. Pensez à transmettre une procuration de vote à une personne de votre choix – résidant de la même commune – si vous n'êtes pas disponible le jour des scrutins.

Quand dois-je sortir mes poubelles ?

Les habitants du Pays de Gex ont reçu, à la fin de l'année 2013, une facture fictive faisant figurer, pour la première fois, le coût du service d'enlèvement des ordures ménagères calculé selon le dispositif de redevance incitative mise en place par la Communauté de communes (CCPG). Depuis le 1^{er} janvier 2014, ce dispositif n'a plus rien de fictif. Le coût du ramassage pour chaque foyer est dorénavant calculé en fonction du volume et du nombre de levées des bacs à ordures. Pour réduire sa facture, il est donc vivement conseillé de trier un maximum ses déchets afin de diminuer le nombre de levées. À Ferney-Voltaire, les jours de ramassage sont le lundi et le jeudi pour certains quartiers. À terme, les usagers du centre-ville auront accès à des bacs enterrés pour déposer leurs sacs poubelles et n'auront plus à sortir de bacs individuels.

Informations : 00800 7527 84 20



Comment sont élaborés les menus scolaires ?

Pour élaborer des menus équilibrés, variés et adaptés aux enfants, le nouveau prestataire de restauration scolaire des écoles Jean Calas et Florian utilise un site internet créé par des spécialistes de la nutrition et de la diététique

(menu-collectivite.fr). Cette élaboration suit aussi les recommandations émises par le Programme national nutrition et santé (PNNS) et le Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition (GEMRCN). Pour être équilibré, un menu doit être composé de cinq éléments : une entrée (crudités), un plat (viande ou poisson), un accompagnement (légume ou féculent), un fromage et un dessert. Sans oublier le pain. À Ferney-Voltaire, un menu entièrement bio est aussi proposé chaque semaine aux enfants.

La parole aux citoyens

Bonjour,

J'ai bien compris l'utilité du rond-point après la douane de Ferney. En venant de l'aéroport secteur France, il est maintenant plus aisé de s'introduire dans la circulation. Mais pour ces quelques voitures, vous pénalisez le flot passant la frontière à cette douane après une journée de travail.

Il fallait, il y a encore une semaine, moins de cinq minutes pour passer la douane de Ferney, il faut maintenant au moins 15 minutes. La voie pour les frontaliers est bouchée. Bref, ce rond-point cause d'énormes embouteillages pour peu de bénéfices. Je pense qu'il y a certainement d'autres solutions beaucoup moins perturbatrices pour sécuriser cette sortie d'aéroport.

Un frontalier



Monsieur,

Le carrefour giratoire provisoire installé à la grande douane a effectivement pour objectif de sécuriser la sortie de l'aéroport mais aussi le chemin de Colovrex – où résident de nombreux habitants – et le passage piétons menant jusqu'à l'arrêt de bus. Plusieurs accidents ayant déjà eu lieu à ce carrefour, le conseil municipal de Ferney-Voltaire a voté à l'unanimité (moins une abstention), en octobre 2013, la signature de la convention d'aménagement de ce carrefour avec le Conseil général de l'Ain.

Depuis son installation, les élus ferneysiens ont constaté, comme vous, que cet aménagement ne donnait pas satisfaction quant à la fluidité de la circulation aux heures de passage des travailleurs frontaliers. La municipalité a alors alerté le Conseil général pour trouver une solution permettant à la fois de maintenir l'objectif déjà atteint, la sécurisation du carrefour, tout en évitant les forts ralentissements constatés. Cette solution passera par la mise en place, dès cette année, de feux tricolores intelligents dont l'installation était programmée en 2017 avec la mise en service du bus à haut niveau de service (BHNS). Par ailleurs, une démarche a été entreprise auprès des douaniers français pour que la voie de circulation réservée aux bus et aux travailleurs frontaliers en provenance de Genève reste systématiquement ouverte. Cela devrait être dorénavant le cas.

La municipalité rappelle néanmoins que seule l'utilisation des transports en commun et des cycles permettra de limiter l'augmentation inexorable du trafic routier.

La municipalité de Ferney-Voltaire



Qui peut utiliser le terrain de foot près de l'école Florian ?

Le petit terrain de foot situé à côté de l'école Florian est dorénavant accessible à tous les habitants dans la mesure où il n'est pas utilisé par les élèves de l'école Florian ou les enfants du centre de loisirs. Un nouveau panneau a été installé à son entrée pour signaler les modalités d'accès. La mairie fait appel à la civilité de tous ses usagers pour garder l'espace propre, en bon état, et accessible en priorité aux enfants accompagnés de leurs enseignants ou animateurs.



Éric Massé, Céline Dérivet et Gabriel Lucas de Leyssac, forment la nouvelle équipe artistique de la Fête à Voltaire.

Fête à Voltaire 2014, c'est déjà parti !

Dans la droite ligne du thème de la saison Voltaire 2014, la nouvelle équipe artistique de la Fête à Voltaire épluchera le *Dictionnaire philosophique*.

Cette œuvre de Voltaire, aussi intitulée *La Raison par alphabet*, fit scandale à sa parution et opposa deux courants de pensée, les Lumières et les anti-Lumières. La programmation s'inspire de cette dynamique historique, charnière de la Fête à Voltaire 2014. Tout au long de la fête, qui se déroulera le samedi 28 juin, les traditionnels stands d'association proposant des plats de cuisine du monde seront installés dans un décor qui s'attachera à restituer l'époque des Lumières. La déambulation sera favorisée, suivant une signalétique jouant avec l'alphabet. Le public sera interpellé sur l'écho contemporain que prennent les mots du *Dictionnaire philosophique* et leur définition. À chacun d'inventer sa propre définition d'un mot du *Dictionnaire philosophique* et d'apporter sa feuille à l'Arbre des définitions devenant ainsi une attraction de la fête.

Les spectacles de la soirée, courts et variés, mêleront créations professionnelles, créations

amateurs et créations partagées. Ces formes originales ont pour objectif d'impliquer les artistes amateurs du territoire gessien tout en leur proposant un accompagnement professionnel. Deux créations partagées seront programmées. Dans *Le cabaret des anti-Lumières*, textes, évocation historique de procès, chansons et poésie s'enchaîneront joyeusement, collant à la tradition du cabaret marquée d'audace et de provocation. *La Battle de slam et de lumière*, placera sur scène des comédiens interprétant des auteurs du XVIII^e siècle - Voltaire, Sade, Montesquieu - face à des poètes excellent dans l'art du slam. Pour s'impliquer dans une création partagée, il suffit d'aimer le théâtre, la musique, le chant, le slam, la danse, la philosophie, mais aussi l'écriture. Le travail avec les participants se déroulera sous forme de stages conduits par Éric Massé et Céline Dérivet de la Compagnie des Lumas.

PREMIÈRE RENCONTRE CRÉATIONS PARTAGÉES

Au choix : jeudi 20 février 19h-22h ou vendredi 21 février 19h-22h ou samedi 22 février 10h-13h ou samedi 22 février 14h-17h.

Salle du Préau des jardins, derrière l'arrêt de bus Ferney-Voltaire-mairie.

Informations : Catherine Canivet, 00 33 (0)450 40 18 56

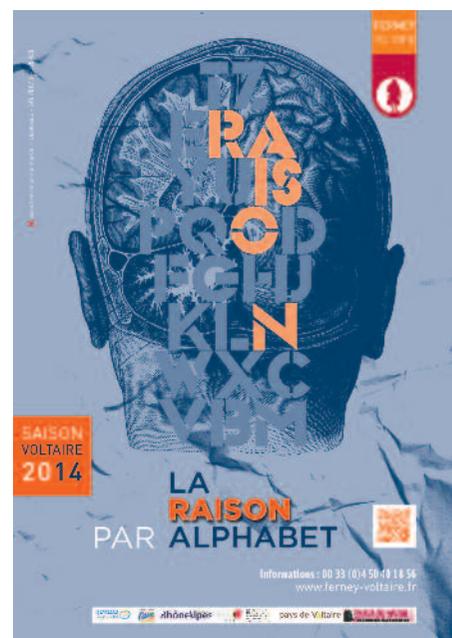
UN TRIO AUX MANETTES

Gabriel Lucas de Leyssac, Éric Massé et Céline Dérivet, forment la nouvelle équipe artistique de la Fête à Voltaire. Le premier est directeur artistique en charge de la programmation. Formé en développement culturel, il dirige plusieurs années le festival Le Nombriil du monde puis prend la tête d'un espace culturel à Saint-Genis-Laval. Attaché au dialogue entre public et artistes, il en fait le terreau de la Fête à Voltaire. À ses côtés Éric Massé, auteur, comédien et metteur en scène. Ses projets sont iconoclastes, faisant appel aux talents de comédiens, danseurs, vidéastes, musiciens, chanteurs, auteurs et compositeurs. Il est en charge, avec Céline Dérivet, comédienne, de la mise en scène des créations partagées.

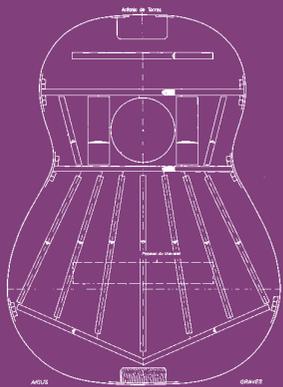
Saison Voltaire, demandez le programme !

L'un des chefs-d'œuvre de Voltaire, le *Dictionnaire philosophique*, écrit à Ferney, paraissait il y a 250 ans à Genève.

Pour rendre hommage à ce brûlot d'une étonnante actualité contre le fanatisme et l'intolérance, la 12^e édition de la saison Voltaire, en lien étroit avec le monde associatif, alternera tout au long de l'année 2014 rencontres, colloques et créations théâtrales. Ainsi la compagnie FOR, en résidence au théâtre Le Châtelard, proposera-t-elle à partir de l'article « Guerre » et en référence aux commémorations nationales de la Première Guerre mondiale quatre créations théâtrales originales. Du *Dictionnaire philosophique*, il en sera également question à la Comédie de Ferney avec la présentation de *La Raison par alphabet*. L'année 2014 étant aussi marquée par les commémorations nationales dédiées au compositeur Jean-Philippe Rameau, avec lequel collabora Voltaire, une large place sera également accordée à la musique baroque avec les recréations du *Temple de la gloire* et de *Daphnis et Eglé*.



La plaquette de la saison Voltaire 2014 est disponible à la mairie, à l'office de tourisme du Pays de Voltaire et téléchargeable sur www.ferney-voltaire.fr



Le jour où...

« Je touche du bois »

Au moment de fermer la caisse de la guitare, je sais déjà quelle sonorité en sortira. Je perçois comment la table d'harmonie résonnera sous l'action des cordes une fois la vibration transmise par le manche et le chevalet. La couleur du son varie selon l'essence du bois choisie pour les différentes parties de l'instrument. Palissandre de Rio, des Indes, de Madagascar, noyer, acajou ou encore érable pour le fond et les éclisses ; ces plaques de bois minces dont les parois de la guitare sont faites. De l'épicéa ou du cèdre pour la table d'harmonie. De l'acajou, du cedro ou du noyer pour le manche.

Le son dépend ensuite de la forme de la guitare et du barrage, ces nervures en bois collées sous la table d'harmonie qui facilite la propagation des ondes sonores.

L'épaisseur du bois joue un rôle important. Le choix des cordes aussi. Au moment de les poser, il y a toujours un peu d'appréhension. La guitare se met en tension. Le moment est délicat. C'est comme si un moteur se mettait en marche. Il faut que cela envoie. Il y a alors les derniers réglages en présence du musicien. Au fil du temps, le son de la guitare évoluera, l'instrument gardant toujours sa part de mystère. Pour faire ce métier, il faut de la patience et de la minutie, aimer le bois et la musique aussi. Et puis, ne pas hésiter à essayer de nouvelles techniques pour sans cesse perfectionner son art.

Sylvain Zbinden Luthier

68 rue de Meyrin
Ferney-Voltaire
Tel : 00 33 (0)6 27 57 50 67



Gants de boxe aux poings

En costume-cravate, difficile d'imaginer que Johan Claude est l'un des redoutables boxeurs du Ferney Boxing Club.

Une fois son short et ses gants enfilés, le boxeur de 20 ans s'avère sec et athlétique, agile et rapide aussi. « *Je ne suis pas le meilleur technicien mais j'ai un style agressif. J'avance toujours sur mon adversaire et j'encaisse bien les coups* », explique Johan Claude.

Il est vrai qu'en 13 combats, il n'a jamais été mis KO. Par contre, il a déjà mis un adversaire hors de combat. Il boxe, depuis deux ans, dans la catégorie des moins de 60 kg. « *Trois semaines après son arrivée, Johan m'a demandé de lui trouver un combat. Il n'avait aucune technique mais possédait cette combativité qui m'a tout de suite plu* », se souvient Zacaria Chehiba, le président du club.

« Une volonté
et un mental
à toute épreuve »

Après quatre défaites successives, des entraînements cinq à six jours par semaine, deux à trois heures par jour, Johan enchaîne huit victoires en 2013. Après avoir battu le champion de France à Lausanne, pourtant vaincu, il est repéré par l'équipe suisse de boxe thaïlandaise et sélectionné pour participer en décembre à un événement exceptionnel. Destination : Bangkok, la capitale mondiale de la boxe thaïe, et le tournoi traditionnel organisé avec les plus grands champions à l'occasion de l'anniversaire du roi. Et dire que Johan Claude n'avait jamais pris l'avion...

De retour en France, il est un peu déçu de ne pas avoir emporté son premier combat professionnel malgré un match serré. De son voyage, il retient la ferveur d'un peuple pour son sport national et le sens de l'accueil des Bangkokois. Il sait désormais que les entraînements dispensés ici sont du niveau de ceux prodigués là-bas. « *La seule différence est que leur apprentissage débute dès l'âge de 6 ans...* »

Lui, plus jeune, était plutôt dans la catégorie « adolescent difficile ». Il n'avait pas forcément l'envie de réussir. La boxe l'a changé. « *Elle m'a aidé à devenir courageux. Il faut du courage pour rester dans*

le droit chemin... » Une volonté et un mental à toute épreuve – forgés à la sueur des entraînements – lui servent dans sa vie quotidienne. Ils lui ont d'abord permis d'obtenir son bac « pro » avec mention. Et puis surtout d'enchaîner avec un poste en alternance dans une agence immobilière afin de poursuivre ses études en BTS commercial. Son patron l'avait remarqué à la salle de boxe : « *Je vois ta motivation à l'entraînement. Passe me voir à l'agence...* ». Ce fut chose faite. Son avenir ? Il reste à dessiner mais il le voit toujours gants de boxe aux poings.

■ entretien avec...

Anita Boulas-Chardon, responsable de secteur Martine Verne, directrice de l'ADAPA



L'association départementale d'aide aux personnes de l'Ain (ADAPA) modernise son service afin d'assurer une meilleure réponse au domicile des plus fragiles.

À qui s'adresse l'ADAPA ?

À sa création, en 1959, l'ADAPA s'adressait exclusivement aux personnes âgées. Aujourd'hui, nous répondons dans les meilleures conditions possibles aux besoins des populations les plus fragiles. Nous venons ainsi en aide aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes malades. Cette aide s'effectue principalement sous la forme d'une participation aux tâches de la vie quotidienne. Cela part d'une démarche volontaire de la personne concernée, de sa famille ou de son entourage. Nous intervenons aussi en lien avec nos partenaires que sont les professionnels de santé et les services sociaux. L'ADAPA est reconnue comme un service d'intérêt général par le Conseil général de l'Ain.

Quels sont les services proposés à ces personnes ?

Le rôle essentiel de l'ADAPA est d'apporter compensation, mieux-être et confort au domicile et ce, par l'accompagnement de chaque situation et la construction d'une réponse adaptée à chaque besoin. Dans ce cadre, nos services sont nombreux : assistance dans les gestes indispensables du quotidien (lever, coucher, manger), entretien de la maison, présence de jour, accompagnement hors du domicile, aide administrative, aide organisationnelle ou encore assistance pendant

la toilette. Pour apporter la meilleure réponse, nous mettons systématiquement en place une évaluation des besoins de la personne.

Comment s'effectue cette évaluation ?

Elle se fait dans 90 % des cas à domicile par le responsable de secteur qui identifie les difficultés de la personne, préconise et organise les aides. Souvent, les personnes nous contactent avec une simple demande d'aide à l'entretien de leur logement mais il n'est pas rare que le besoin soit beaucoup plus large. Selon la situation, le niveau de ressources et d'autonomie, la personne peut obtenir une prise en charge financière, complète ou partielle. En parallèle, une évaluation est donc aussi effectuée par les assistantes sociales du Conseil général pour déterminer les aides financières possibles au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour ce qui concerne les personnes âgées ou de la Prestation de compensation du handicap (PCH) pour les personnes en situation de handicap. Un plan d'aide est alors mis en place.

Comment entrer en contact avec l'ADAPA ?

La porte d'entrée est notre nouveau centre de relations clients. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Cette permanence téléphonique nous permet d'apporter une réponse immédiate aux personnes qui nous

> Permanences ADAPA

- **Ferney-Voltaire**, maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève, le mercredi de 11h à 12h.
- **Saint-Genis-Pouilly**, 58 rue de Genève, le lundi et le vendredi de 9h30 à 11h 30.

Informations : 04 74 45 59 60,
a.boulas@adapa01.com

contactent. Avec ce dispositif novateur, nous avons recherché l'efficacité en réorganisant notre action autour d'un seul référent. Dans le département, nous avons ainsi sept personnes – réparties sur sept territoires dont le Pays de Gex – qui assurent l'interface avec les personnes aidées et les responsables de secteur. Elles sont le premier contact et assurent aussi le suivi de tous les dossiers. Ce service permet de fluidifier et d'améliorer la prise en charge de proximité en dégageant du temps pour le responsable de secteur, le rendant davantage disponible pour les visites à domicile et l'encadrement du personnel.

Combien de personnes sont-elles ainsi aidées dans le Pays de Gex ?

Dans le Pays de Gex, près de 800 personnes sont aidées par l'ADAPA. Cela équivaut à une activité de 70 000 heures par an réalisées par 72 salariés, soit 45 équivalents temps plein (ETP). À Ferney-Voltaire, nous avons 13 salariés qui interviennent 12 000 heures par an auprès de 130 personnes. Sur le département, l'ADAPA compte 900 salariés, soit 630 ETP. Dans la majorité des cas, ce sont des femmes qui interviennent à domicile mais nous avons aussi des hommes. Aujourd'hui dans le Pays de Gex, nous limitons notre activité car nous avons les plus grandes difficultés à recruter du personnel.

Quel est le profil des personnes recherchées ?

Nous recherchons des personnes ayant une aisance relationnelle et le sens des responsabilités. Il ne faut pas avoir d'a priori sur la maladie, la vieillesse et la différence. Il faut avoir du savoir-être et un minimum de savoir-faire. Être en capacité de tenir une maison (ménage, repassage, courses) et savoir faire la cuisine. Il faut aussi lire, écrire et parler le français pour pouvoir exécuter les consignes et rendre compte. Et aussi être véhiculé pour être le plus mobile possible. Pour nos salariés, nous mettons en place des formations dès le recrutement et nous menons une politique d'accompagnement des parcours de professionnalisation avec validation des acquis. L'ADAPA est aussi site qualifiant pour la formation des diplômés d'État d'auxiliaire de vie sociale. Alors, contactez-nous !